



# UNAape DE TRAPPES – LA VERRIÈRE

Association de parents d'élèves indépendants de Trappes et de La Verrière

CONTRIBUONS à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance

---

À Trappes, Le 31 juillet 2017

---

Objet : Demande de salle 2017-2018  
Réf. : NH/UTLV/3107201701

---

---

Monsieur MALANDAIN  
Mairie de Trappes  
1 Place de la République  
78190 Trappes en Yvelines

---

Monsieur le Maire,

Le Conseil d'administration de « l'UNAape de Trappes – La Verrière » vient de valider la planification de ses réunions pour l'année scolaire 2017-2018.

Suite à cette validation, nous sollicitons de votre part la mise à disposition d'une salle pour l'ensemble de ces dates :

- 1<sup>er</sup> septembre 2017 : Conseil d'administration de pré-rentrée ;
- 16 septembre 2017 : Réunion d'information **ouverte à tous les parents** souhaitant se présenter ;
- 26 septembre 2017 : Réunion préparation des élections ;
- 19 octobre 2017 : Réunion « après-élections » ;
- 15 novembre 2017 : Réunion d'information et/ou de formation ;
- 11 décembre 2017 : Conseil d'administration de l'association ;
- 20 janvier 2018 : Réunion d'information et formation DHG ;
- 22 février 2018 : Réunion de travail ;
- 10 mars 2018 : Réunion présentation « Groupement d'achat des fournitures scolaires » ouverte aux parents des élèves de CM2, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, et 4<sup>ème</sup> ;
- 27 avril 2017 : Conseil d'administration de l'association ;
- 17 mai 2017 : Réunion de travail ;
- 5 juin 2017 : Conseil d'administration de l'association.

Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons bénéficié du prêt de la Salle MORET située à la Maison des familles, et nous vous en remercions. Cependant, nous avons constaté que sa position géographique dans la ville ne favorisait pas la participation des parents. Aussi nous souhaiterions avoir la possibilité de déplacer nos réunions dans les différentes salles que la ville met à disposition des associations.

Pour les réunions du 16 septembre 2017 et 10 mars 2018, nous souhaiterions utiliser, si cela est possible, la salle Jean-Baptiste CLÉMENT, ces deux réunions étant ouvertes à l'ensemble des parents, la première pour les parents souhaitant se présenter aux élections sur nos listes ou en indépendants et la seconde pour les parents des collégiens pour la présentation de notre « groupement d'achat des fournitures scolaires », opérations que nous avons déjà lancé pour la rentrée 2015 à destination des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>..

Dans le cadre de ses échanges avec les parents d'élèves du 1<sup>er</sup> degré, « l'UNAape de Trappes – La Verrière » souhaite pouvoir organiser des « cafés des parents » dans les écoles primaires.

.../...



## UNAAPE DE TRAPPES – LA VERRIÈRE

Association de parents d'élèves indépendants de Trappes et de La Verrière

Ces rencontres demeurent essentielles pour les parents y participants. En effet, elles permettent très souvent d'apporter une approche différente de l'école et surtout faire comprendre la nécessité de la place du parent dans l'école, point souvent soulevé lors des ateliers de bilan du PEDT du mois de juin.

Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons été dans l'impossibilité d'organiser certaines de ces rencontres du fait de la non mise à disposition des écoles.

Suivant l'article L 212-15 du Code de l'Éducation, le Maire de toute commune a la possibilité d'établir une convention d'utilisation de locaux en dehors du temps pédagogique avec toute personne physique ou morale.

Les membres du Conseil d'administration de « l'UNAAPE de Trappes – La Verrière » accepteraient une telle procédure si vous envisageriez de la mettre en place, selon les écoles où des parents membres de l'UNAAPE seraient élus aux prochaines élections des représentants des parents d'élèves.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre dévouement pour la réussite de tous les élèves de Trappes.

Cordialement,

Nicolas HARDY

Président de l'UNAAPE de Trappes – La Verrière  
Secrétaire Général national de l'UNAAPE.

